rapport aux et d'incernt grevées, 
lons avaient 
ce, des perla propriété 
sés dans les 
les mars) eldonner plus 
remans actes 
tte résolutil'enrégistre-

lusieurs an-

u'ici à-peuu public et nter de l'arntrer clairea propriétéloi des capiie, Le mal

lans le pays, gnance pour es et des déouvent pro-Le principe as sans douiculté paraît

ćs pour l'ad-

rt. Il a été
à l'acte des
des inspeclement coni de la Triglemens de
re, mais on
de l'insuf-

de l'insuichands, Si
d'étranger,
u conimerce
urrence, et
extérieur et
idfluence des
e, on sentira
to la protecger de toils
iertes résulminué sur le
and de payer
emment sur

nmerce, doit I y emploie, et une juste compensation pour ses services. La concurrence ne

ui permettra pas d'en exiger davantage.

4. Anélioration de la navigatim du Saint-Laurent. Ce sujet a été discuté à la dernière session, dans l'assemblée, sur une pétition de l'association du Saint-Laurent, et sur le rapport d'un comité spécial. Les communications par eau des Canadas n'ont point d'égales au monde. Le Saint-Laurent, dans son état na-turel, offre maintenant une communication à travers les deux provinces jusqu'à la mer, ce grand chemin des nations, le long de laquelle il peut se faire un échange de produits avec facilité et comparativement à peu de frais. La population des deux provinces réside sur les bords du Saint-Laurent ou de rivières, souvent navigables, qui tombent dans le Saint-Laurent. Jamais canal ne pourrait soutenir une concurrence avec le Saint-Laurent, s'il était rendu partout navigable ; il servirait de débouché au commerce de toutes les contrées arrosées par ses eaux, aussi naturellement qu'il porte ces caux mêmes à la mer, sans effort, sans grandes dépenses, et sans frais de réparation. Tout ce que l'art et les réglemens artificiels peuvent faire n'empêchera pas le commerce de revenir à la fin dans ce canal naturel. Mais l'œil du génie, fortissé par la science, et libre des entraves d'un esprit d'imitation servile, est nécessaire pour indiquer les améliorations qui conviennent le mieux, dans des circonstances qui n'existent dans aucun autre pays. Les objets à atteindre sont d'économiser le tems et d'éviter les déchargemens d'un vaisseau dans un autre. Si l'on ne peut pas faire ensorte que les vai seaux d'une capacité suffisante pour un voyage de mer puissent monter jusqu'au plus haut point des eaux navigables du Saint-Laurent, les bâtimens propres à la navigation des parties les plus hautes de ces eaux devraient être capables de recevoir les charges des vaisseaux arrivant de la mer, et de les porter aux lieux principaux de leur destination, sansautre changement de vaisseau. Le ravail, les dépenses, la perte de tems, les risques et les donmages occasionnés par les déchargemens et rechargemens fréquens, forment un des plus grands obstacles que le commerce ait à surmonter. Les améliorations devraient commencer au point où sont arrêtés maintenant les vaisseaux qui viennent de la mer, et être continuées en montant, sur un plan à permettre que les marchandises destinées pour au une place sur les bords du Saint-Laurent ou des lacs arrivassent à leur destination sans être de nouveau transvidées. Des améliorations sur un tel plan rendraient tous les canaux des Etats-Unis tributaires du Saint-Laurent, et permettraient aux parties occidentales de la Nouvelle-York, de la Pensylvanie, et au pays situé sur les bords de l'Ohio, d'envoyer leurs produits à la mer et de recevoir leurs fournitures par le Saint-Laurent, à meilleur marché que par aucune autre route. Mais sommes-nous mûrs pour une parel·le entreprise ? qui coûterait pourtant moins d'abord, et ne demanderait pas tant de réparations ersuite, que le caual de New-York. Nous avons du crédit mais pourrions-nous obtenir une administration assez capable, assez responsable, tenant les vaisseaux qui viennent de la mer, et être continuées en nous obtenir une administration assez capable, assez responsable, et assez économique? pourrions-nous prévenir les effets paralysans de la faveur et des spéculations de l'intérêt individuel dans sa composition? Sinon, il vaut mieux nous contenter, pour le présent, des améliorations temporaires les plus promptes et les moins dinpudieuses, et de l'administration le plus sues que que pour misdispendieuses, et de l'administration la plus sûre que nous puis-sions obtenir, dans la certitude que les améliorations grandes et durables ne peuvent pas être bien éloignées.